

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 54 (1936)
Heft: 118

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bern
Freitag, 22. Mai
1936

Berne
Vendredi, 22 mai
1936

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Feuille officielle suisse du commerce · Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint täglich
ausgenommen Sonn- und Feiertage

LIV. Jahrgang — LIV^{me} année

Paraît journellement
le dimanche et les jours de fête exceptés

Monatsbeilage

Die Volkswirtschaft

Supplément mensuel

La Vie économique

Supplemento mensile

La Vita economica

N° 118

Redaktion und Administration:

Ellingerstrasse 3 in Bern. Telefon Nr. 21.660

Abonnement: Schweizer: Jährlich Fr. 24.30, halbjährlich Fr. 12.30, vierteljährlich Fr. 6.30, zwei Monate Fr. 4.30, ein Monat Fr. 2.30 — Ausland: Zuschlag des Porto — Es kann nur bei der Post abonniert werden — Preis der Einzelnummer 25 Cts. — Annoncen-Regie: Publicitas A. G. — Insertionspreis: 50 Cts. die sechsgepaunte Kolonelle (Ausland 65 Cts.)

Rédaction et Administration:

Ellingerstrasse 3, à Berne, Téléphone n° 21.660

Abonnements: Suisse: un an, 24 fr. 30; un semestre, 12 fr. 30; un trimestre, 6 fr. 30; deux mois, 4 fr. 30; un mois, 2 fr. 30 — Etranger: Frais de port en plus — Les abonnements ne peuvent être pris qu'à la poste — Prix du numéro 25 cts — Régie des annonces: Publicitas S. A. — Prix d'insertion: 50 cts la ligne de colonne (Etranger: 65 cts)

N° 118

Inhalt — Sommaire — Sommario

Abhanden gekommene Werttitel. — Titres disparus. — Titoli smarriti.
Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.
Mech. Seidenstoffweberei Adliswil, Adliswil.

Mitteilungen — Communications — Comunicazioni

Ein- und Ausfuhr wichtiger Waren im Januar/April 1936. — Importation et exportation de marchandises importantes en janvier/avril 1936.
Wiedereröffnung des Zollamtes St. Moritz. — Réouverture du bureau de douane de St. Moritz.
Polen: Kontrolle der Warenausfuhr; Devisenkontrolle.
L'activité commerciale à la réunion anniversaire de la Foire Suisse en 1936.
Postüberweisungsamt mit dem Ausland. — Service international des virements postaux.

Amtlicher Teil — Partie officielle — Parte ufficiale

Abhanden gekommene Werttitel — Titres disparus — Titoli smarriti

Anfrage — Sommations

Der allfällige Inhaber der vermissten Inhaber-Obligationen Nrn. 14566/68 und 16608/10 für je Fr. 500 des Anleihe des Kantons Zürich vom 16. März 1907, verzinslich zu 3½ %, wird aufgefordert, diese Titel binnen 3 Jahren von heute an auf der Kanzlei des Gerichtes vorzulegen. Nach nutzlosem Ablauf der Frist würden die Titel als kraftlos erklärt werden. (W 189²)
Zürich, den 24. Mai 1935.

Im Namen des Bezirksgerichtes, 5. Abteilung:
Der Gerichtsschreiber: K. Huber.

La Pretura di Bellinzona diffida l'eventuale sconosciuto possessore della obbligazione al portatore, n° 12540, emessa dalla Banca dello Stato del Cantone Ticino, di fr. 2000 nom., 4,25 %, con annesso cedole semestrali al 1° marzo 1936 e seguenti, a produrre quel titolo alla Pretura di Bellinzona entro tre anni dalla prima pubblicazione, sotto la comminatoria dell'ammortizzazione. (W 176²)
Bellinzona, 4 maggio 1936.

Per la Pretura:

L. Bomio Conf., segret.-aggiunto.

La Pretura di Bellinzona diffida lo sconosciuto possessore delle obbligazioni n° 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, Prestito Città di Bellinzona 4 %, 1935, di nom. fr. 1000 cadauna, con relative cedole, di produrre detti titoli alla Pretura stessa entro tre anni dalla prima pubblicazione, sotto la comminatoria dell'ammortizzazione. (W 180²)
Bellinzona, 6 maggio 1936.

Per la Pretura:

L. Bomio Conf., segret.-aggiunto.

Kraftloserklärungen — Annulations

Das Bezirksgericht Neutoggenburg hat mit Entscheid vom 19. Mai 1936, nach erfolglos gebliebenem Aufruf, kraftlos erklärt:

- 2 Inhaber-Obligationen 4 %, Nrn. 736 und 737, von je Fr. 1000, des Anleihe des politischen Gemeinde Wattwil von 1919, fällig geworden am 31. Dezember 1928, ohne Zins-Coupons.
- 1 Inhaber-Obligation 5 %, Nr. 5740, Serie L, der Schweiz. Bankgesellschaft in Lichtensteig vom 16. Februar 1929, Wert Fr. 1000, mit Semester-Coupons per August 1932 bis 15. Februar 1934, fällig gewesen am 15. Februar 1934. (W 191)
Lichtensteig, den 20. Mai 1936.

Die Bezirksgerichtskanzlei Neutoggenburg.

Le 20 mai 1936, j'ai prononcé l'annulation de l'obligation Compagnie vaudoise des forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe, de 500 fr., n° 5387, 4½ %, de 1904. (W 192)

Le président du Tribunal civil du district de Lausanne.

Widerrufe — Révocations

Le 20 mai 1936, j'ai révoqué mon ordonnance concernant l'obligation au porteur du Crédit Foncier Vaudois, n° 325, série S, 3½ %, de 1000 fr., avec coupons. (W 193)

Le président du Tribunal civil du district de Lausanne.

Handelsregister — Registre du commerce — Registro di commercio

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale

Bern — Berne — Berna

Bureau Aarwangen

Rechen, Gabeln usw. — 1936. 18. Mai. Inhaber der Firma Gottfried Marending, in Rohrbach, ist Gottfried Marending, von Dürrenroth, in Rohrbach, Fabrikation von Rechen, Gabeln und Stielwaren, sowie Handel damit. Hintergasse.

Bureau Bern

Papeterie en gros, Papierwarenfabrikation. — 13. Mai. W. Rüegg & Cie, Papeterie, Bureauartikel, verbunden mit Papierwarenfabrikation (S. H. A. B. Nr. 264 vom 10. November 1924, Seite 1836), Kommanditgesellschaft in Bern. Infolge Aufgabe des Detailgeschäftes wird die Geschäftsnatur, wie folgt umschrieben: Couverts- und Papierwarenfabrik, Papeterie en gros. Das Geschäftsdonizil befindet sich nunmehr Effingerstrasse 39.

Massengeschäft. — 18. Mai. Inhaber der Firma Jean Peitsch, in Bern, ist Jean Peitsch, luxemburgischer Staatsangehöriger, in Bern. Massengeschäft. Kramgasse 16.

Schreinerei. — 18. Mai. Einzelfirma Konrad Trüb, mechanische Schreinerei, in Bern (S. H. A. B. Nr. 139 vom 17. Juni 1933, Seite 1481). Der Inhaber Konrad Trüb, von Schüpfen, in Bern, hat durch Ehevertrag vom 21. April 1936 mit seiner Ehefrau Hedwig Gertrud geb. Gyax Gütertrennung vereinbart.

Radio- und Grammophonapparate. — 18. Mai. Firma Ernst Kocher, Handel mit Radio- und Grammophonapparaten und Zubehör, in Bern (S. H. A. B. Nr. 51 vom 2. März 1934, Seite 558). Der Inhaber Ernst Kocher, von Epsach, Kaufmann, in Bern, hat durch Ehevertrag vom 8. Mai 1936 mit seiner Ehefrau Frieda geb. Rätz Gütertrennung vereinbart.

18. Mai. Immobilien Seidenweg A. G. Bern, in Bern (S. H. A. B. Nr. 142 vom 21. Juni 1935, Seite 1586). Aus dem Verwaltungsrat ist das einzige Mitglied Gottlieb Kulli ausgeschieden; seine Einzelunterschrift ist erloschen. In der ordentlichen Generalversammlung vom 15. Mai 1936 wurde als einziges Mitglied des Verwaltungsrates gewählt Franz Rosa, italienischer Staatsangehöriger, Schreinermeister, in Busswil. Er führt namens der Firma die rechtsverbindliche Einzelunterschrift. Das Geschäftsdonizil befindet sich nunmehr Christoffelgasse 2 (bei Notar Hess).

Einrahmungsgeschäft. Kunsthandlung. — 18. Mai. Die Gebrüder Walter und Hans Schläfli, beide von Lyssach und in Bern wohnhaft, haben unter der Firma Gebr. Schläfli, in Bern, eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche am 1. Mai 1936 ihren Anfang nahm. Sie wird rechtsverbindlich verpflichtet durch die Kollektivunterschrift beider Gesellschafter. Einrahmungsgeschäft und Kunsthandlung. Kramgasse 82.

Bäckerei. Konditorei. — 19. Mai. Inhaber der Firma Otto Röthlisberger, in Bern, ist Otto Röthlisberger, von Langnau i. E., in Bern. Bäckerei und Konditorei. Viktoriastrasse 49.

Bekleidungsartikel. — 19. Mai. Der bisher im Handelsregister von Murten (Seebezirk) eingetragene Inhaber der Firma Hans-Peter Rawlyer, mit Sitz in Courtaman (S. H. A. B. Nr. 195 vom 22. August 1935, Seite 2131), Hans Peter Rawlyer, von Brügg, hat sein geschäftliches und persönliches Donizil nach Bern-Bümpliz verlegt. Die Firma lautet nunmehr Hans Rawlyer. Natur des Geschäftes: Vertrieb in Artikeln der Bekleidungsbranche. Heimstrasse 42.

19. Mai. Aus dem Verwaltungsrat der Firma «Ritztours» Reisebureaux & Wechselstuben A. G., mit Sitz in Bern (S. H. A. B. Nr. 234 vom 7. Oktober 1935, Seite 2486), ist Walter Wehrli, Verwaltungsratspräsident, infolge Todes ausgeschieden. Seine Zeichnungsberechtigung ist erloschen. Er wird vorläufig nicht ersetzt. Als Präsident des Verwaltungsrates wurde in der Verwaltungsratsitzung vom 12. Mai 1936 neu gewählt das bisherige Verwaltungsratsmitglied Max Ryser, von und in Bern. Er führt wie bisher Kollektivunterschrift.

Bäckerei. Konditorei. Spezereien. — 19. Mai. Inhaber der Firma Walter Geissbühler, in Bern, ist Walter Geissbühler, von Lauperswil, in Bern. Bäckerei. Konditorei und Spezereihandlung. Wytenbachstrasse Nr. 10.

Bureau de Courtelary

18 mai. Albert Boillat ayant cessé de faire partie du conseil d'administration de la société anonyme Manufacture d'horlogerie Soly S. A. (Soly Watch Factory Ltd.), ayant son siège à Tramelan-Dessus (F. o. s. d. u. c. d. 14 août 1934, n° 188, page 2266); sa signature sociale individuelle comme administrateur est éteinte. La signature sociale individuelle est conférée à Olga Etienne-Roy, épouse autorisée de Albert Etienne, fabricant d'horlogerie, originaire de Tramelan-Dessus, avec lequel elle demeure à Tramelan-Dessus, nommée membre du conseil d'administration.

Bureau Interlaken

19. Mai. Aus dem Vorstand der Genossenschaft unter dem Namen Landwirtschaftliche Genossenschaft Grindelwald, mit Sitz in Grindelwald (S. H. A. B. Nr. 240 vom 15. Oktober 1931, Seite 2202), sind der Präsident Adolf Burgener, der Sekretär Peter Burgener und die Beisitzer Fritz Suter und Christian Egger zurückgetreten; die Unterschriften von Adolf Burgener und Peter Burgener sind erloschen. In der Genossenschaftsversammlung vom 15. Oktober 1932 sind an deren Stelle in den Vorstand gewählt worden: als Präsident: Gottfried Steuri, von Leissigen, Bergführer, am Endweg; als Sekretär: Hans Burgener, von Grindelwald, Bergführer, Schyberboden, und als Beisitzer: Fritz Schenk, von Langnau i. E., Schmied, Gydisdorf, und Hans Brawand, von Grindelwald, Landwirt, am Endweg; alle wohnhaft in Grindelwald. Der Präsident, der Vizepräsident, der Kassier und Sekretär führen namens der Genossenschaft nach aussen die rechtsverbindliche Unterschrift durch Kollektivzeichnung zu zweien.

Bureau Laufen

18. Mai. Unter der Firma Ferienheim Burg, mit Sitz in Burg (Bern), hat sich eine Aktiengesellschaft gegründet, welche den Betrieb eines

du c. du 26 octobre 1932, n° 251, page 2505), est radiée ensuite de remise de commerce.

Épicerie, mercerie. — 18 mai. La titulaire de raison individuelle **Edith Borno**, à Savuit, commune de Lutry, est Mlle Edith-Zélie, fille de Louis-Edmond, domiciliée à Savuit. Exploitation d'une épicerie, mercerie et tabacs.

Exploitation viticole. — 18 mai. Le chef de la maison **Philippe Demierre**, à Riex, est Philippe, fils de François, de Chardonne, domicilié à Riex. Exploitation viticole.

Bureau de Lausanne

Rectification. L'inscription de la société anonyme **C. Boulaz et Cie**, société anonyme, ayant son siège à Lausanne, parue dans la F. o. s. du c. du 15 mai 1936, n° 113, page 1189, est rectifiée en ce sens que le capital social est de 50,000 fr., divisé en 100 actions de 500 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées.

Eaux minérales et limonades. — 18 mai. La maison **Léon Barbezat**, à Lausanne, épicerie, laiterie et charcuterie, à l'enseigne Laiterie et épicerie de l'Alé (F. o. s. du c. du 1^{er} mars 1932), fait inscrire que son genre de commerce actuel est eaux minérales et limonades, et que son bureau est rue Charles Gide 1.

Pianos, radios. — 18 mai. La maison **L. Ernst-Czapek**, à Lausanne, achat, vente et location de pianos (F. o. s. du c. du 22 janvier 1924), fait inscrire que son genre de commerce actuel est achat, vente et location de pianos et radios; que son magasin est à la rue de la Paix 4; que ses magasins de l'Avenue du Théâtre et Avenue Villamont 21 sont supprimés, et que la procuration individuelle est conférée à Alfred Burger, de Bienne (Berne), à Lausanne. La procuration conférée à Maurice Thibaud reste individuelle.

Boulangerie, épicerie. — 18 mai. La raison **Jules Rochat**, à Crissier, boulangerie et épicerie (F. o. s. du c. du 21 mars 1883), est radiée ensuite de décès du titulaire.

Atelier de reliure etc. — 18 mai. La société anonyme **Max Blanchod, Société Anonyme**, ayant son siège à Lausanne (F. o. s. du c. du 28 décembre 1933), a, dans son assemblée générale du 5 mai 1936, pris acte de la démission des administrateurs Max Blanchod et Jean Huber, dont les signatures sont radiées, et a nommé, en leur remplacement, comme administrateurs: Charles Patru, de Jussy (Genève), directeur d'agence de publicité, à Lutry, président, et Henri Gonthier, de Ste-Croix, agent d'affaires patenté, à Lausanne. Le conseil a, dans sa séance du 15 mai 1936, décidé que la société sera engagée par la signature individuelle des administrateurs.

Expertises économiques et financières. — 18 mai. La liquidation de la société anonyme **Survex S. A.**, ayant son siège à Lausanne (F. o. s. du c. du 26 juillet 1934), étant complètement terminée, cette raison sociale est en conséquence radiée.

18 mai. La société anonyme **Mercerie-Bonneterie de la Place S. A.**, ayant son siège à Lausanne (F. o. s. du c. du 1^{er} décembre 1932), a, dans son assemblée générale du 12 mai 1936, décidé sa dissolution. La liquidation étant terminée, cette raison sociale est radiée.

18 mai. **Fides Union Fiduciaire**, société anonyme ayant son siège à Zurich, et succursale à Lausanne (F. o. s. du c. du 12 novembre 1935). L'administrateur Henri Calame, à Neuchâtel, démissionnaire, est radié.

Bureau d'Orbe

18 mai. La **Société immobilière de la Grand'Rue**, à Vallorbe, société anonyme, dont le siège est à Vallorbe (F. o. s. du c. n° 160 du 25 juin 1912, page 1154, et n° 125 du 1^{er} juin 1934, page 1475), fait inscrire que, ensuite du décès de Auguste Matthey, elle a composé à nouveau son Conseil d'administration comme suit: Lucien Matthey, de Vallorbe, négociant, domicilié à Yverdon, jusqu'ici secrétaire, est nommé président, et Joseph Dominé, de Courchapoix (Berne), employé de bureau, à Vallorbe, est nommé second membre de ce conseil et fonctionne comme secrétaire. Le président et le secrétaire, signant collectivement, engagent la société vis-à-vis des tiers. La signature de Auguste Matthey, décédé, est radiée.

Bureau de Vevey

Denrées alimentaires. — 18 mai. La raison **Vve. de Jean Dovat**, à la Tour de Peilz, denrées alimentaires (F. o. s. du c. du 12 novembre 1931, n° 264, page 2410), est radiée ensuite de remise de commerce.

Ferblanterie, appareillage. — 18 mai. **F. Wirz**, à Vevey, ferblanterie, appareillage (F. o. s. du c. des 24 février 1913, n° 48, page 326; 10 juin 1926, n° 132, page 1053). Par contrat de mariage du 14 mars 1936, le titulaire et son épouse Hélène, née Christin, ont adopté le régime de la séparation de biens (C. C. art. 241 et suiv.).

18 mai. La **Société Coopérative Romande pour la vente des Oeufs et Volailles (S. R. O.)**, dont le siège est à Vevey (F. o. s. du c. des 19 juin 1930, n° 140, page 1296; 18 avril 1934, n° 89, page 1025), a, dans son assemblée générale du 8 mars 1936, procédé à une révision de ses statuts apportant les modifications suivantes aux faits publiés à ce jour: L'art. 2, lettre a, est modifié comme suit: La société a pour but d'encourager l'aviculture. Elle cherche à atteindre ce but a) en assurant la vente et la mise en valeur des œufs frais indigènes et d'autres produits avicoles, ainsi que la vente des lapins. La société est valablement engagée par la signature collective du président ou du vice-président et du secrétaire ou par celle d'un membre du comité spécialement délégué qui reçoit le titre d'administrateur-délégué. La révision a encore porté sur d'autres articles des statuts non soumis à publication. Le comité est actuellement composé comme suit: Henri Pidoux, président; Firmin Barbey, vice-président; Augusta Gillibert-Randin à Lausanne, secrétaire; Samuel Roulet; Paul Savoy, à Attalens; Benjamin Schwar, à Vevey, tous déjà inscrits; Alfred Desbaillets, de Russin, agriculteur, domicilié à Dardagny (Genève); Louis Maire, de Genève, directeur de laiterie, domicilié au Petit-Lancy (Genève); René Bille, de Boudevilliers, agriculteur, domicilié au Landeron. Dans sa séance du 8 mars 1936, le comité a désigné en qualité d'administrateur-délégué Benjamin Schwar, prénommé, lequel engagera la société par sa seule signature. Les membres du comité Otto Gysin, Henri Blondel, William Kradolfer et Paul Favre sont radiés.

Hôtel. — 18 mai. La société en nom collectif **Holrs de Thomas White**, à la Tour-de-Peilz, exploitation de l'Hôtel des Alpes (F. o. s. du c. des 27 mai 1910, n° 138, page 955; 22 novembre 1923, n° 274, page 2197), est radiée d'office ensuite de faillite.

Wallis — Valais — Vallesse

Bureau de Sion

1936. 16 mai. La société anonyme **Brasserie Valaisanne, société anonyme Joh. Hofer, St. Georges, et Georges Fertig, Bramois réunies**, à Sion (F. o. s. du c. du 9 avril 1935, n° 83, page 924), fait inscrire qu'en séance du conseil d'administration du 21 avril 1936, elle a conféré la signature sociale individuelle à son administrateur-délégué Adolphe Wartenweiler, de Schwiizerholz (Thurgovie), à Sion (inscrit). Les autres faits publiés ne subissent pas de changement.

Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel

Bureau de Cernier (district du Val-de-Ruz)

Mercerie, bonneterie. — 1936. 15 mai. Le chef de la maison **Paul Meyer, Au bon Marché**, à Cernier, est Paul Meyer, de Ulmiz (Fribourg), domicilié à Cernier. Mercerie, bonneterie.

Bureau de La Chaux-de-Fonds

Véhicules en tous genres, machines etc. — 12 mai. **Conrad Peter, Société Anonyme**, commerce de véhicules en tous genres et leurs accessoires, la fabrication et le commerce de machines, ainsi que l'exploitation d'un garage d'autos et atelier de réparations, avec siège à Liestal et succursale à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 13 février 1928, n° 36 et 21 octobre 1935, n° 246). La signature de Max Scheitlin comme directeur est éteinte. Il subsiste néanmoins comme membre du Conseil d'administration sans signature.

Matières or, argent etc. — 13 mai. La société en nom collectif **Glasson et Biedermann**, achat et vente de matières or, argent et platine, fonderie de métaux précieux et fabrication de produits chimiques, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 4 juin 1929, n° 127), fait inscrire que les bureaux sont actuellement rue de la Paix 47 a.

13 mai. La société anonyme **Société Immobilière Montbrillant 1**, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 16 janvier 1925, n° 11 et 16 avril 1925, n° 86), fait inscrire que les bureaux sont actuellement au domicile de l'administrateur Montbrillant 1.

Primeurs, comestibles. — 14 mai. Le chef de la maison **Florindo Soldini-Pellegrini**, à La Chaux-de-Fonds, est Florindo-Giuseppe Soldini, originaire de Novazzano (Tessin), domicilié à La Chaux-de-Fonds. Primeurs, comestibles, à l'enseigne « A la Bruyère ». Rue Neuve 11.

15 mai. La raison **Cécile Struchen-Bourquin, Aux Soieries Lyonnaises**, vente de soieries Lyonnaises et broderies, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 4 août 1924, n° 180 et 11 octobre 1934, n° 238), fait inscrire que les bureaux sont actuellement Rue Léopold Robert 62.

15 mai. **Cercle Français**, association ayant son siège à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 19 novembre 1918, n° 272 et 3 février 1932, n° 27). Dans son assemblée générale du 9 avril 1936, le Bureau du Comité a été constitué comme suit: Président: Fridolin Bergeon (déjà inscrit); secrétaire: Armand Bell (déjà inscrit); caissier: Gustave-Alcide Péquigney, monteur de boîtes de montres, originaire de France, domicilié à La Chaux-de-Fonds. La signature de Charles Gurly, caissier, est radiée. L'association est toujours engagée par la signature collective de deux membres du bureau. Le local est actuellement rue de la Paix 74, au Café Paul Huguenin.

Achat et construction d'immeubles. — 15 mai. **Primula S. A.**, société anonyme ayant son siège à La Chaux-de-Fonds et pour but l'achat de terrains et construction d'immeubles (F. o. s. du c. des 14 décembre 1928, n° 294, et 8 mai 1934, n° 106). L'administrateur Marcel-Arthur Marchand a transféré son domicile à Neuchâtel.

Fabrique de gainerie. — 15 mai. La raison **Marcel Marchand**, fabrique de gainerie, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 15 janvier 1920, n° 13 et 22 janvier 1929, n° 17), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

Combustibles. — 15 mai. **Arthur Matthey**, combustibles, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 11 janvier 1923, n° 8). Jules-Arthur Matthey-Junod, titulaire de la raison et son épouse Adèle-Louise née Piémontesi, ont, suivant contrat de mariage du 3 avril 1936, adopté le régime de la séparation de biens (Articles 241 et suivants du C. C. S.).

Boulangerie-pâtisserie. — 15 mai. La raison **Charles Wyder**, boulangerie-pâtisserie, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 6 février 1926, n° 30), est radiée ensuite de renonciation du titulaire.

Comestibles, fruits et légumes. — 15 mai. La raison **Louis Pellegrini**, comestibles, fruits et légumes, « A la Bruyère », à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 19 novembre 1923, n° 271, et 16 mars 1926, n° 62), supprime son enseigne « A la Bruyère ». Les bureaux sont en outre transférés Rue Léopold Robert 58.

Musique. — 15 mai. La raison **Tullio Toniutti**, commerce de musique, composition musicale et imprimerie, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 16 décembre 1926, n° 294 et 20 août 1934, n° 193), fait inscrire que les bureaux sont actuellement rue de l'Envers 24.

15 mai. Les inscriptions suivantes sont radiées d'office:

a) ensuite de décès:

1. Tabacs, cigares. — **Esther Thiébaud**, tabacs, cigares, cigarettes, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 3 août 1920, n° 199);
2. Épicerie, laiterie. — **Vve. Suzanne Iseli**, épicerie-laiterie, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 18 août 1920, n° 212 et 25 juillet 1934, n° 171);

b) ensuite de départ:

1. Tabacs, cigares. — **Arthur Luthy**, tabacs, cigares, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 11 janvier 1923, n° 8);
2. Tissus-confection. — **Marguerite Weill**, tissus-confection, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. des 11 janvier 1923, n° 8 et 9 février 1934, n° 33).

Bureau de Neuchâtel

16 mai. **Société cantonale neuchâteloise d'agriculture et de viticulture**, société coopérative ayant son siège à Neuchâtel (F. o. s. du c. du 15 novembre 1888, n° 122, page 912, et 29 mars 1934, n° 74, page 836). Les modifications suivantes sont intervenues dans la composition du comité. Ensuite de décès, Paul Favre n'est plus membre du comité. Sa signature comme président est en conséquence radiée. René Bille, agriculteur, de Boudevilliers, au Landeron, déjà inscrit, a été nommé président du comité. James-Alphonse Perrochet, viticulteur, de et à Auvier, n'est plus secré-

taire-caissier, il a été nommé vice-président du comité. Paul-Bernard Perret, commerçant, de La Sagne et Les Ponts, à La Chaux-de-Fonds, a été nommé membre du comité. Il exercera désormais les fonctions de secrétaire-caissier. Il est rappelé que la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature collective à deux du président ou du vice-président du comité avec le secrétaire-caissier.

Genf — Genève — Ginevra

Horlogerie. — 1936. 15 mai. **Z. Zuckermann et Co, Cie Montres Sorority**, fabrication et commerce d'horlogerie, société en commandite à Genève (F. o. s. du c. du 25 octobre 1934, page 2954). Adresse actuelle de la société: Chemin de Contamines 15.

Articles de ménage, etc. — 15 mai. Le chef de la maison **Gonthier**, à Genève, est Eugène-Gustave Gonthier, de Sainte-Croix (Vaud), domicilié à Genève. Représentation et commerce d'articles de ménage et d'articles divers. Rue Rothschild 36.

Epicerie et laiterie. — 15 mai. Le chef de la maison **Marcel Kohler**, à Genève, est Marcel-Georges-Franz Kohler, de Landiswil (Berne), domicilié à Genève. Epicerie et laiterie. Rue de la Navigation 21.

Epicerie, etc. — 15 mai. Le chef de la maison **Mme Alice Lacombe**, à Genève, est Veuve Marie-Alice Lacombe, née Cusin, de nationalité française, domiciliée à Genève. Commerce d'épicerie, chocolat, vins et liqueurs. Route de Chêne 14.

Combustibles. — 15 mai. **H. Trabold**, commerce de combustibles, gros et détail, à Genève (F. o. s. du c. du 26 avril 1935, page 1069). Le domicile particulier du titulaire Henri-Edouard Trabold est actuellement à Chêne-Bougeries.

Produits métallurgiques. — 15 mai. La société en nom collectif **Ebstein et Lang en liqon**, fabrique et commerce de produits métallurgiques, à Genève (F. o. s. du c. du 13 octobre 1920, page 1956), est radiée ensuite de la clôture de sa liquidation.

15 mai. **Transports de vins S. A. Genève (Wein-Transport A. G. Genf)**, société anonyme ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 10 juillet 1934, page 1915). Suivant décision du 4 mai 1936, l'administrateur a décidé la traduction en langue italienne de la raison sociale, soit: **Trasporti Vini S. A. Ginevra**. En outre, il a conféré procuration collective à Otto Fehlmann, de Seon (Argovie), à Genève et à Jean-A. Noll, de Bâle, à Genève. La procuration individuelle conférée à Emile Charvet est éteinte.

15 mai. **Société Immobilière Carania**, société anonyme ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 10 juillet 1935, page 1781). Le conseil d'administration est actuellement composé de Marius Sandoz, président (inscrit), et Henri Pourrat, mandataire commercial, de et à Genève, lesquels signent individuellement. L'administrateur Maurice James, démissionnaire, est radié et ses pouvoirs éteints.

15 mai. **La Coopérative Laitière Ancien Groupe des Quinze**, société coopérative ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 26 juillet 1934, pages 2090/91), a renouvelé son comité de direction comme suit: Louis Boreley, nommé président (inscrit jusqu'ici comme secrétaire), Paul Wälti, trésorier (inscrit) et Constant Jeannin, secrétaire, laitier, de et à Genève. La société est engagée par la signature collective du président et du trésorier. Robert Sudan, ancien membre et président du comité de direction, démissionnaire, est radié et ses pouvoirs éteints. Locaux actuels de la société: Rue Adrien-Lachenal 13.

15 mai. Dans son assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 mai 1936, dont procès-verbal authentique a été dressé par M^e Pierre Carteret, notaire à Genève, la **Société Anonyme de Location de Wagens « S. A. L. W. A. »**, société anonyme établie à Genève (F. o. s. du c. du 21 mars 1935, page 742), a modifié ses statuts en ce sens que l'objet social sera désormais: la location de wagons et de tous autres appareils de transport. La société peut aussi s'intéresser directement ou indirectement à toutes entreprises entrant dans son genre d'activité.

15 mai. Aux termes de procès-verbal et statuts dressés par Me Julien Baumgartner, notaire à Genève, le 6 mai 1936, il a été constitué une société anonyme, sous la raison sociale: **Négociations et Participations S. A.**, dont le siège est à Genève et la durée indéterminée. La société a pour objet toutes négociations de titres et l'administration de participations financières à des entreprises établies en dehors du canton de Genève. Le capital social est de 1000 fr., divisé en 10 actions de 100 fr. chacune, nominatives. L'organe de publicité est la Feuille d'avis officielle du canton de Genève. La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un à cinq membres. Albert Pasche, agent de change, de et à Genève, a été nommé seul administrateur, avec signature sociale individuelle. Adresse de la société: Rue Petitot 11, dans les bureaux de Girard, Pasche et Cie.

Administration de participations financières. — 15 mai. Aux termes de procès-verbal et statuts dressés par Me Julien Baumgartner, notaire à Genève, le 6 mai 1936, il a été constitué une société anonyme sous la raison sociale: **Société Marro**, dont le siège est à Genève et la durée indéterminée. La société a pour objet l'administration de participations financières à des entreprises établies en dehors du canton de Genève. Le capital social est de 1000 fr., divisé en 10 actions nominatives de 100 fr. chacune. L'organe de publicité est la Feuille d'avis officielle du canton de Genève. La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un à cinq membres. Albert Pasche, agent de change, de et à Genève, a été nommé seul administrateur, avec signature sociale individuelle. Adresse de la société: Rue Petitot 11, dans les bureaux de Girard, Pasche et Cie.

Administration de participations financières. — 15 mai. Aux termes de procès-verbal et statuts dressés par M^e Julien Baumgartner, notaire à Genève, le 6 mai 1936, il a été constitué une société anonyme sous la raison sociale: **Société Profamé**, dont le siège est à Genève et la durée indéterminée. La société a pour objet l'administration de participations financières à des entreprises établies en dehors du canton de Genève. Le capital social est de 1000 fr., divisé en 10 actions nominatives de 100 fr. chacune. L'organe de publicité est la Feuille d'avis officielle du canton de Genève. La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un à cinq membres. Albert Pasche, agent de change, de et à Genève, a été nommé seul administrateur, avec signature sociale individuelle. Adresse de la société: Rue Petitot 11, dans les bureaux de Girard, Pasche et Cie.

15 mai. **Société de la Laiterie de Vessy-Pinchat**, société coopérative ayant son siège à Vessy (Vevrier) (F. o. s. du c. du 21 novembre 1925,

page 1944). Wilhelm Thomet, agriculteur, de Wohlen (Berne), à Vessy (Vevrier) a été nommé membre du comité, sans droit à la signature sociale, en remplacement d'Auguste Raphoz, dont les fonctions ont pris fin et qui est radié.

15 mai. La société anonyme dite: **Bonnerie Aux Quatre Saisons S. A. en liquidation**, ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 8 juillet 1935, page 1757), est radiée, sa liquidation étant terminée.

Usine de galvanostégie. — 16 mai. **Jean Tavernier**, usine de galvanostégie, à Carouge (F. o. s. du c. du 1^{er} mars 1929, page 428). Le titulaire Jean-Marc Tavernier est actuellement de nationalité suisse, ressortissant à la commune de Carouge.

Café-brasserie. — 16 mai. Le chef de la maison **Lucien Pallud**, à Genève, est Lucien-André Pallud, de nationalité française, domicilié à Genève. Exploitation d'un café-brasserie, à l'enseigne: « Brasserie Moderne ». Rue du Vieux-Colège 4.

Articles photographiques. — 16 mai. Le chef de la maison **Gustave Neimann**, à Genève, est Gustave Neimann, de nationalité russe, domicilié à Genève. Représentation d'articles photographiques. Rue Liotard 38.

Restaurant. — 16 mai. La société en nom collectif **F. Gindelhuber & Cie, en liqon**, exploitation du « Restaurant du Nord », à Genève (F. o. s. du c. du 15 mai 1933, page 1165), est radiée ensuite de la clôture de sa liquidation.

16 mai. **Société Immobilière L'Angle Droit**, société anonyme ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 30 mai 1934, pages 1451/52). François Roch, régisseur d'immeubles, de Lancy, au Grand-Lancy (Lancy), a été nommé seul administrateur, avec signature sociale, en remplacement de Pierre Poujolat, administrateur démissionnaire, lequel est radié et ses pouvoirs éteints. Adresse actuelle de la société: Place Longemalle 19 (régie Roch et Burcher).

16 mai. Dans son assemblée générale extraordinaire du 4 mai 1936 (procès-verbal dressé par Me V-L. Rochat, notaire à Genève), la **Société Anonyme des Immeubles Nos 6 et 8 de la Rue Lombard**, ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 11 janvier 1934, page 82), a décidé la réduction de son capital social qui était de 20,000 fr., divisé en 40 actions de 500 fr. chacune, à la somme de 5000 fr., par l'annulation de 30 actions de 500 fr. Le dit capital est actuellement de 5000 fr., divisé en 10 actions de 500 fr. chacune au porteur. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Participer à toutes entreprises financières, etc. — 16 mai. Aux termes d'acte passé devant Me Robert Achard, notaire à Genève, substituant Me Bernard de Budé, aussi notaire à Genève, momentanément absent, le 14 mai 1936, il a été constitué sous la dénomination de: **JANECO S. A.**, une société anonyme ayant pour objet de participer à toutes entreprises financières, industrielles, commerciales ou autres, de quelque nature que ce soit, établies hors du canton de Genève. Le siège de la société est fixé à Genève. Sa durée est indéterminée. Le capital social est de 20,000 fr., divisé en 20 actions de 1000 fr. chacune. Les actions sont nominatives. Toute publication émanant de la société a lieu par la voie de la Feuille d'avis officielle du canton de Genève. La société est administrée par un conseil d'administration composé d'un ou plusieurs membres. Henri Zullig, expert-comptable, de Genève, à Choungny (Vandoeuvres), a été désigné comme unique administrateur, avec signature sociale individuelle. Adresse de la société: Rue Diday 8 (bureau de l'administrateur).

18 mai. La « **Société Anonyme des Anciennes Usines Max Thum** », ayant son siège à Lancy (F. o. s. du c. du 16 septembre 1935, page 2305), a, dans son assemblée générale du 11 mai 1936, nommé comme unique administrateur Ory Taillard, directeur, de La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) et Genève, en remplacement d'Adolphe Thum, lequel est radié et ses pouvoirs éteints. La même assemblée a voté la dissolution de la société qui ne subsistera plus que pour sa liquidation qui sera opérée sous la raison sociale: **Société Anonyme des Anciennes Usines Max Thum en liquidation**, par Ory Taillard unique administrateur susqualifié, nommé liquidateur, avec signature sociale individuelle. Le droit à la signature de Francis Badel, fondé de pouvoirs est éteint. Adresse de la société en liquidation: rue de la Rôtisserie 1 (Société de Gestion de la Banque de Genève).

II. Besonderes Register — II. Registre spécial — II. Registro speciale

Aenderung — Modification — Modificazione

Neuenburg — Neuchâtel — Neuchâtel

Bureau de La Chaux-de-Fonds

1936. 15 mai. **Georges-Auguste Martin**, horloger, à La Chaux-de-Fonds (F. o. s. du c. du 29 mars 1934, n° 74), fait inscrire que son domicile est actuellement Rue Numa Droz 19.

Mech. Seidenstoffweberei Adliswil, Adliswil

Hypothekendarlehen von 1926.

Das Betriebsergebnis der Gesellschaft per 31. Dezember 1935 gestattet eine Verzinsung des Obligationenkapitals zum Satze von 2 % p. a. Für die Zeit vom 1. Dezember 1934 bis 1. Dezember 1935 ergibt sich, unter Berücksichtigung der geleisteten Kapitalrückzahlungen, ein Zinsbetrags pro Obligation von

Fr. 14. 85,

welcher Betrag, abzüglich 4 % Couponsteuer, gemäss Beschluss der Obligationärversammlung vom 30. März 1935, ab 1. Juni 1936 bei den Zahlstellen, gegen Vorweisung des Coupons per 1. Juni 1936, zur Auszahlung gelangt.

Gleichzeitig wird am 1. Juni 1936 aus dem Erlös weiterer Pfandrealtisationen und dem Anteil der Obligationäre am Erlös freier Aktien ein Betrag von Fr. 25. — pro Obligation als Kapitalrückzahlung ausgeschüttet. Die Auszahlung erfolgt bei den offiziellen Zahlstellen gegen Vorweisung der Titel, die mit einem entsprechenden Stempelaufdruck versehen werden. Der Nennwert der Obligationen wird dadurch von Fr. 675. — auf Fr. 650. — herabgesetzt. (A. A. 80)

Zürich, den 20. Mai 1936.

Die Pfandhalterin und rechtliche Vertreterin der Obligationäre:

EIDGENÖSSISCHE BANK
(Aktiengesellschaft)

Veröffentlicht durch die eidg. Oberzolldirektion — Publié par la Direction générale des Douanes fédérales

Januar-April

1935

1936

Lebens- und Genussmittel

q

q

1 Weizen

2 Hafer

3 Gerste

5 Reis in Hülzen od. enthülst

12 — geschält

7 Mais

15 Malz

23/24b Frischobst

31b/31d Frische Trauben

33/34 Getrocknete Trauben

35 Kastanien

36a Zitronen

36b Orangen

40a/b* Frischgemüse

45/45a Kartoffeln

54 Rohkaffee

58/59 Tee

61 Kakaobohnen

62 Kakaobutter

68a Rohzucker

68b Kristallzucker

71 Honig

72/75 Speiseöle

76a/c Frisches Fleisch

77a/78 Konserviertes Fleisch

80a Salami etc.

84 Totes Geflügel

86 Eier

87a/b Frische Fische

88/89b Konservierte Fische

93a Frische Butter

95 Schmelzwurst

96 Oleomargarine, Speisetaig

98a/b Weichkäse

99a/b Hartkäse

100a Suppen

101b Fruchtkonserven

102 Zuckerwaren

1 241 892

639 480

353 724

53 650

15 930

252 752

142 657

18 688

941

2 858

4 104

20 801

158 700

213 531

75 334

48 087

2 497

29 990

2 749

97 076

359 400

274

33 049

1 745

786

5 472

8 765

12 041

9 499

243

44

6 472

3 858

1 137

1 235

1 781

559

1 066 413

597 018

270 132

55 277

15 031

232 595

153 234

27 503

2 097

3 547

2 533

37 466

159 488

180 851

179 469

53 201

2 663

47 219

4 280

73 451

246 712

522

27 628

1 959

736

4 442

9 684

43 133

11 557

9 958

6 438

641

5 924

3 281

1 111

665

3 512

562

hl

5 566

291 570

hl

5 153

216 691

Janvier-avril

1935

1936

Laine, paille, assortie, etc.

q

q

33 631

27 666

6 551

1 783

957

564

1 746

2 273

4 847

1 066

2 599

200

745

804

788

218 402

10 925

4 590

11 283

810

1 749

2 430

793

1 628

7 641 191

679 975

2 026

793

3 056

4 594

6 167

4 415

7 207

3 764

4 566

456 004

32 682

111 108

40 942

141 349

12 000

79 364

67 458

94 747

65 756

201

2 772

1 432

880

1 994

6 224

3 740

15 722

16 228

305

44 389

5 842

9 973

878

1 975

35 728

22 355

3 453

3 201

1 472

11 852

303

369 998

31 930

128 172

45 049

136 431

13 140

73 929

71 464

106 745

78 329

210

2 332

1 146

624

636

4 824

3 294

13 806

15 822

270

33 529

7 578

4 876

700

1 412

33 727

12 496

3 578

3 401

1 070

11 184

304

kg

1 909

28 112

2 832

q

5 767

4 409

1 024

1 890

1 964

517

1 421

3 443

3 157

2 235

3 318

974

1 432

6 717

1 867

1 370

16 296

873

478

584

38 161

252

kg

8 518

2 751

592

1 051

2 235

422

1 252

1 534

4 269

682

1 818

663

3 880

8 069

1 734

381

13 710

365

273

556

37 664

207

I. Einfuhr — Importation

Nettogewicht

Poids net

Denrées alimentaires et boissons

Wolle, Stroh sortiert etc.

Konfektionswaren

Mineralische Stoffe

Steinzeug und Töpferwaren

Glas

Metalle

Cuir, peaux et chaussures

Semences, fourrages, etc.

Bois

Papier, livres, etc.

Coton, etc.

Lin, chanvre, jute, ramie, etc.

Lin, chanvre, ramie

Soie

Froment

Avoine

Orge

Riz avec ou sans balle

— décortiqué

Mais

Fruits frais

Raisins frais

Raisins secs

Châtaignes

Citrons

Oranges

Légumes frais

Pommes de terre

Café brut

Thé

Fèves de cacao

Beurre de cacao

Sucre brut

— cristallisé

Miel

Huiles comestibles

Viande fraîche

— conservée

Salami, etc.

Volailles mortes

Oeufs

Poissons frais

Poissons conservés

Beurre frais

Saïndoux

Oleomargarine, suif comest.

Fromage à pâte molle

Fromage à pâte dure

Soupes

Conserves de fruits

Sucreries

Bière en fûts

Vin en fûts

Gros bétail de boucherie

Petit bétail de boucherie

Porcs

Eugrais

Cuir et peaux bruts

Cuir pour semelles

Autres cuirs

Chaussures

Graïnes et fruits oléagineux

Semences

Paille, etc.

Foin

Tourteaux; caroubes

Farine pour le bétail, détartrée

Bois à brûler

Bois pour la fabrication du papier

Bois de construction et bois d'œuvre

Outrages de menuiserie, meubles, etc.

Pâte de bois, etc.

Cellulose

Carton grès: cartons de pâte de bois

Papiers d'emballage

— à imprimer, à écrire, à dessiner, etc.

— préparés chimiquement, etc.

Livres imprimés, etc.

Coton brut

Fils de coton

Tissus de coton

Tapis en liège (linoléum)

Fils de lin, chanvre, jute, écorus

Chanvre noué

Fils de lin, chanvre, jute, apprêtés, etc.

Tissus de jute, écorus

— de lin, chanvre, jute, apprêtés

Matières premières pour l'industrie de la chappe

Grège

Organsin

Trame

Sole artificielle

Etoffes de soie

Rubans

500/532 Leibwäsche aus W'olle etc.

537/545 Wirk- und Strickwaren

546/548 Herrenkonfektion

549/552 Damenkonfektion

609 Töpfer-ton, Lehm, etc.

612/614 Kalk und Magnesit

619 Portlandzement

628a/b Elektroden, nicht montiert

629a/b Schmirgel; Karborundum

630/625 Schmirgel- und Karborundumfabrikate

633 Asbest und Mica, roh

634 Asbest und Mica in Tafeln

635a/b Isolatoren; Fabrikate aus Asbest, etc.

643a, 644/646b Kohlen

643b Petroleumrückstände

673/674b Kanalisationsbetondeckel etc.

678 Töpferwaren a. vers. d. ggl. Br.

679a/b Isolatoren aus Porzellan

680b Porzellan

696 Fensterglas, naturfarbig

691a/b Flasch. etc. a. schwarz, etc. Glas

693/693a Hohlglas aus farblos. Glas

694c Glaswaren aller Art, geschliffen etc.

702a/b Spiegelglas, unbelegt

710a, 718a Roh Eisen, Rohstahl

711 Bruch Eisen und Alteisen

712/715 Rund Eisen

716/717, 718b Flach- und □-Eisen

719/721 Fasson Eisen etc.

722/724 Eisen, gezogen

728/728a Eisenblech, dekapiert etc.

731 Weissblech

733/735 Eisenbahnkissen a. Schwellen

742/744 Eisener Röhren

753/756 Präzisionswerkzeuge

757/760 Andere Werkzeuge

766/769b Schrauben und Nieten

781a/b Kochherde und Öfen

783a/784 Eisenmöbel

785a/b Drahtgewebe u. geflechtete

787a/790 Blechwaren etc.

793/901 Waren aus Grauguss

803a/803b Ware a. schmiedbarem Eisen usw. etc.

810 Messerschmiedwaren

815 Rohkupfer

817 Kupfer in Stangen, Blech

818a/c Kupferdraht

823/828 Kabel aus Kupfer

833/837 Kupferwaren

841 Rohblei

848 Rohzink

849 Zink in Stangen, Blech etc.

853 Rohzinn

860 Nickel, gewalzt, gezogen

862 Rohaluminium

866/867 Aluminiumwaren

869a 2° Goldbarren für Industrie und Gewerbe

869b Silber, unbearbeitet

874a/c Gold- u. Silber-schmiedwaren, Bijouterie

879/880 Maschinen-eile, roh vorbearbeitet

881a/882d Dampfkessel, Kochapparate

882e/f Kuhlmaschinen

884 Spinnerei- u. Zwirnereimash.

885/886 Webereimashinen

887 Wirk- und Strickmaschinen

889a/b Nähmaschinen u. fer. Teile

890a/b Maschinen f. d. Buchdruck

891 u. 893a/b Landw. Maschinen

MDy Dynamo-elekt. Maschinen

M1 Papier-, Filz- etc. u. Anordn. maschinen

M3 Wasserkraftw. u. Pumpen

M5 Gas-, Öl- und Benzinmotoren

M6 Werkzeugmaschinen

M7 Masch. für Nahrungsmittel

M8 Maschinen f. Viegfabrikation etc.

M9 Maschinen, nicht anderweitig genannt

899 Eisener Konstruktionen, etc.

913a/b Motorräder etc.

915 Fahrräder

914a/d Automobile

914h Flugzeuge

974

1 432

6 717

1 867

1 370

16 296

873

478

584

38 161

252

8 518

2 751

592

1 051

2 235

422

1 252

1 534

4 269

682

1 818

663

3 880

8 069

1 734

381

13 710

365

273

556

37 664

207

Articles de confection

Lingerie de coton, etc.

Bonneterie, tricot

Confections pour hommes

— pour dames

Matières minérales

Argile, terre glaise, etc.

Chaux et magnésie

Ciment Portland

Électrodes non montées

Emeri; carborundum

Ouvrages en émeri, et carborundum

Grès et poterie

Parties d'install. de four d'aisance

Poterie à cuisson blanche ou jaunâtre

Isolateurs en porcelaine

Porcelaine

Verre

Verre à vitres, de couleur naturelle

Bouteilles, etc., de verre noir etc.

Verrerie de verre incolore

Ouvrages de tout genre, polie, etc.

Verre à glaces, non étamé

Métaux

Fer et acier, bruts

Déchirés de fer et ferraille

Fer rond

— plat et fer carré

— spéciaux, etc.

— étiré, etc.

Tôle de fer, décapée, etc.

Fer blanc

Rails et traverses de chemin de fer

Tuyaux en fer

Outils de précision

Autres outils

Fils et rivets

Poissiers et poêles

Moutures en fer

Tissus et treillis en fil de fer

Ouvrages en tôle, etc.

Ouvrages en fonte grise

Ouvrages en fonte mallable, etc.

Coutellerie

Cuivre brut

— en barres, tôle

Fil de cuivre

Câbles en cuivre

Ouvrages en cuivre

Plomb brut

Zinc brut

— en barres, tôle, etc.

Etain brut

Nickel, laminé, étiré

Aluminium brut

Ouvrages en aluminium

Or en barres pour l'industrie et les métiers

Argent non ouvré

Orfèvrerie, argenterie, bijouterie

Machines et véhicules

Pièces de machines, grossieres, ébauchées

Chaudières à vapeur, appareils pour cuire

Machines frigorifiques, etc.

Machines pour la filature et le retordage

— pour le tissage

— à tricoter, remailles

— à coudre et leurs pièces finies

— pour l'imprimerie

— pour l'agriculture

— dynamo-électriques

— pour la fabr. du papier, pour la teinturerie, l'appâtage

Moteurs hydrauliques, pompes

Moteurs à gaz, à huile, à benzine

Machines-outils

— p. la lav. de subst. alimentaires

— p. la fabrication des tissus, etc.

— non dénommées ailleurs

Constructions en fer, etc.

Motorcycles, etc.

Bicyclettes

Automobiles

Aéroplanes

I. Einfuhr — Importation

Januar-April		Nettogewicht	Poids net	Janvier-avril		Produits chimiques, graisses, huiles, etc.
1935	1936			1935	1936	
Instrumente und Apparate						
948a/948a ² Gasmesser, Kaskadenzählapparate	652	409				Extraits de matières colorantes
950/951 Akkumulatoren	296	222				Couleurs d'aniline
953 Elektrische Mess- und Meßapparate	158	121				Couleurs chimiques ou préparés
954 Telephon- und Telegraphenapparate	322	503				Vernis, laques, etc.
954a Radioapparate	778	639				Huile de lin
955 Photographen, Kinetographen etc.	292	238				Huile d'olives, dénat., etc.
956a/f Elektr. Apparate n. a. g.	1146	728				Graisses liquides et huiles
Chemikalien, Fette, Öle etc.						Huile d'usage industriel
982/983 Parfümerien etc.	825	773				Huile de coco, huile de palme, etc.
989 Kolophonium	10 475	10 057				Sulf., gras, d'os, etc.
991 Pech, unverarbeitet	50 213	46 283				Pétrole
995 Terpentinöl	11 240	12 420				Huile pour graisser les machines
1000/1001 Aetzkalk, Aetznatron	9 683	6 138				Savons
1034 Salpetersäure	51	232				
1035 Salzsäure	11 674	9 083				
1036 Schwefelsäure	7 756	10 093				
1044 Kupfervitriol	1 005	1 170				
1052 Ätherische Öle	1 564	1 411				
1054/1055 Gerbstoffe	7 251	13 351				
1059 Methylalkohol etc.	9 035	8 942				
1063a, 1066a/1069 Teerderivate für Farbstoffindustrie	41 005	48 125				
1065 Benzin	538 258	515 094				
1078/1081a Stärken	26 387	23 609				
1089/1090 Erdfarben	19 807	20 083				
Instrumente et appareils						
Compteurs à gaz, caisses-électriques						
Accumulateurs						
Compteurs électriques						
Appareils téléphoniques et télégraphiques						
Appareils radiophoniques						
Photographes, cinématographes etc.						
Appareils électriques n.d.a.						
Produits chimiques, graisses, huiles, etc.						
Parfumeries etc.						
Colophane						
Poix non travaillée						
Essence de térébenthine						
Potasse, soude caustique						
Acide nitrique						
Acide chlorhydrique						
Acide sulfurique						
Vitriol de cuivre						
Huiles essentielles						
Substances tannantes						
Alcool méthylique, etc.						
Dérivés du goudron pour l'industrie des couleurs						
Benzine						
Amidons						
Terres colorantes						
Chemikalien, Fette, Öle, etc.						
1095 Farbstoffextrakte	471	313				Extraits de matières colorantes
1098 Anilinfarben	3 320	2 115				Couleurs d'aniline
1100a/1106b Nicht submerzierte chem. Farbst.	17 392	15 506				Couleurs chimiques ou préparés
1113 Firnisse, Lacke etc.	1 103	1 435				Vernis, laques, etc.
1115 Leinöl	26 654	24 890				Huile de lin
1116 Olivenöl, denaturiert, etc.	13 072	12 216				Huile d'olives, dénat., etc.
1118 Flüssige Fette und Öle zu gewerblichem Gebrauch	10 489	17 478				Graisses liquides et huiles
1120 Kokosöl, Palmöl etc.	19 965	26 000				Huile d'usage industriel
1121 Tals, Knochenfett etc.	5 823	12 682				Huile de coco, huile de palme, etc.
1126 Petroleum	77 082	64 756				Sulf., gras, d'os, etc.
1131b Maschinenschmieröl	51 736	39 398				Pétrole
1141a/1142 Seifen	757	704				Huile pour graisser les machines
Andere Artikel						
1144a/1145 Spielwaren, etc.	2 945	2 783				Quincaillerie, mercerie
1149 Glühlampen	226	226				Lampes à incandescence
1160a/b Spielzeug	2 864	2 635				Jouets
Tabak						
1/9 T Rohbtabak	17 656	20 418				Tabacs bruts
19/23 T Rauchtabak (Zigaretten- und Pfeifentabak)	18	40				Tabacs à fumer (tabac à cigarettes, tabac p. l. pipe)
24/25 T Zigarren	36	63				Cigares
26/28 T Zigaretten	99	102				Cigarettes

II. Ausfuhr — Exportation

1935		1936		1935		1936	
Lebens- und Genussmittel		Tiere- und Düngstoffe		Häute, Leder und Schuhe		Papier, Bücher etc.	
19 Kleidermehl	1 784	136b, 137a, 138b, 139b, 142a/b Nutz- und Zuchtvieh	4 886	172/173 Roh- Häute und Felle	29 658	290/291 Zellulose	8 595
23/24b Frischobst	21 019	161/163b, 169 Stickschl.-u. Phosphatdünger	89 837	177a/b Bodenleder	22	300 Zeitungsdruckpapier	107
64 Schokolade	969			178/184 Anderes Leder	171	301 Druck-, Schreib- und Zeichnungspapier	812
91 Frischmilch	504			193/201 Schuhe	458 996	321 Bücher, gedruckte, Zeitungen	10 494
92 Kondensmilch	21 989						
99b/99b ² Hartkäse	53 801						
102 Zuckerwaren etc.	280						
100a/101b, 103/103b Esswaren n. a. g.	5 576						
Baumwolle		Seide		Andere Textil- und Stroherzeugnisse		Mineralische Stoffe	
344 Baumwollabfälle	11 741	434 Seidenabfälle	3 286	456 Wollabfälle	2 238	612/614 Kalk und Magnesit	16 153
347/349 Roh-, einfache Garne	17 188	435 Peignée	301	457 Kammzug	6 880	619 Portlandzement	64 729
350/355 Roh-, gewirnte Garne	3 067	436 Grège	132	462/463 Rohkammgarne	2 498	629a/b Schmirgel, Karborundum etc.	274
356/359 Ausgerüstete Garne	2 480	437, 439 Floretseide	929	472 Kammgarngewebe, roh	1 186	630 Schmirgelpulver	598
360/363 Roh- Gewebe	10 393	438a Organsin	123	474 Wollgewebe, gefärbt etc., schwere	60	631 Schmirgelleinwand	169
364a/b Gebleichte Gewebe	4 767	438b Trame	247	475b —, leichte	86	632a Schmirgelpulver etc.	1 588
365a/b Gefärbte Gewebe	1 529	440 Gefärbte Seide	296	508a/b Strobressen	840	632b Andere Schmirgelpulver etc.	312
366a/b Bedruckte Gewebe	1 143	445a Reale Seide und Floretseide für den Detailverkauf	205	509 Hutstumpen aus Stroh	117	634 Asbest und Mica in Tafeln	176
367/368 Buntgewebe	217	445b, 446a/b Kunstseide	13 336	511 Treppen und Strohwaren	2 391	635a/b Isolierrohre, Gewebe aus Asbest etc.	494
369/370 Gemusterte Gewebe	2 313	447a Seilenbeutelnetze	87	530/532 Leinwand aus Baumwolle, Leinwand etc.	138	639 Asphalt	16 317
376 Plattstichgewebe	74	447a/448 Seidenstoffe	4 940	537/545 Wirk- und Strickwaren	329		
384 Kettenstichgewebe: Vorzüge	132	449a/c Bänder	515				
385 — andere: Tischtücher, Tischdecken etc.	40						
386 Plattstichgewebe: Bestattungen	313						
387 — Tüllstichgewebe	48						
388 — andere	1 054						
Denrées alimentaires et boissons		Animaux et engrais		Cuir, peaux et chaussures		Maschinen und Fahrzeuge	
Farine alimentaire pour enfants		Bétail de ferme et bétail d'élevage		Cuir et peaux, bruts		881a/882d Dampfessel, Leckaparate	881a/882d Dampfessel, Leckaparate
Fruits frais		Egrais à base d'azote et phosphates		Cuir pour semelles		883a/b Lokomotiven	883a/b Lokomotiven
Chocolat				Autres cuirs		884 Spinnerei- und Zwirnmaschinen	884 Spinnerei- und Zwirnmaschinen
Lait frais				Chaussures		885/886 Webereimaschinen	885/886 Webereimaschinen
Lait condensé						887 Wirk- und Strickmaschinen	887 Wirk- und Strickmaschinen
Fromage à pâte dure						890a/b Maschinen für den Buchdruck	890a/b Maschinen für den Buchdruck
Sucreries et confiseries etc.						891 u. 893a/b Landw. Maschinen	891 u. 893a/b Landw. Maschinen
Comestibles n. d. a.						901 Dynamo elektr. Maschinen	901 Dynamo elektr. Maschinen
Cuir, peaux et chaussures		Maschinen und Fahrzeuge		Uhren		Chemikalien und Farbstoffe	
Cuir et peaux, bruts		874a/c Gold- u. Silberschmiedewerk, Bijouterie	472	931 Fertige Werke von Taschenuhren	888 984	974b, 981 Chem. pharmazeutische Präparate	974b, 981 Chem. pharmazeutische Präparate
Cuir pour semelles				932 Uhrgehäuse: aus edlen Metallen	437 504	982/983 Parfümerien etc.	982/983 Parfümerien etc.
Autres cuirs				933a — aus Silber	7 573	1010 Kalziumkarbid	24 873
Chaussures				933b — mit Gold plattiert	12 710	1011 Percarbonate, Persulfate etc.	5 984
Coton		Uhren		Chemikalien und Farbstoffe		Produits chimiques et couleurs	
Déchets de coton		933c — aus Gold oder Platin	7 089	935a — aus unedlen Metallen	799 635	1028 Natronsalze	1 375
Fils écus, simples		Taschenuhren mit Gehäusen:		935b — Silber	27 667	1051b Azeton, Pyridin etc.	1 173
— — — retordus		935a — aus unedlen Metallen	1 610 850	935c — Gold	8 340	1052 Knittstieher Kampfer etc.	281
— — — apprêtés		935b — Silber	27 667	935d Chronographen	26 266	1054/1055b Gerbstoffe	3 656
Tissus écus		935c — Gold	8 340	Armbanduhren mit Gehäusen:		1074/1077 Kleber, Leim	3 481
— blanchis		935d Chronographen	26 266	936a — aus unedlen Metallen	1 610 850	1098 Anilinfarben	21 047
— teints		936a — aus unedlen Metallen	1 610 850	936b — Silber	15 715	1099 Indigo	2 314
— imprimés		936b — Silber	15 715	936c — Gold oder Platin	68 253		
— de fils teints		936c — Gold oder Platin	68 253	936d — Chronographen u. Armbänder	7 628		
— façonnés		936d — Chronographen u. Armbänder	7 628	936bis Automobileuhren	47 795		
Plumettes		936bis Automobileuhren	47 795	936le/3c Andere Uhren mit Taschenuhrenwerk	11 923		
Broderies au crochet: rideaux							
— — autres: mousselines, robes, etc.							
Broderies au plumet: gilets							
— brod. sur tulle							
— autres							
Soie		Tabak		Tabacs		Tabacs	
Déchets de soie		24/25 T Zigarren	124	26/28 T Zigaretten	1 231	Cigares	
Peignée						Cigarettes	
Grège							
Bourre de soie							
Organsin							
Trame							
Soie teinte							
Soie pure et bourre de soie, pour la vente en détail							
Soie artificielle							
Gaze à blutoir							
Etoffes de soie							
Rubans							
Autres articles textiles et en paille							
Déchets de laine							
Trait (laine peignée)							
Fils de laine peignée écus							
Tissus de laine peignée écus							
Tissus de laine teinte, etc., lourds							
— légers							
Tresses de paille							
Cloches de chaume en paille							
Tresses et ouvrages en paille							
Lingerie de coton, lin, etc.							
Bonneterie, tricots							
Matières minérales							
Chaux et magnésie							
Ciment Portland							
Emeri, carborundum, etc.							
Papier d'éméri							
Toile d'éméri							
Emeri en poudre, etc.							
Ouvrages en émeri, autres, etc.							
Amiante et mica en feuilles							
Tabac isolé, tissus en amiante, etc.							
Asphalte							
Métaux							
Déchets de fer et ferraille	55 478						
Alliages de fer	1 062						
Pièces de raccord	4 734						
Limes et râpes	305						
Outils de précision	87						
Autres outils	202						
Vis et rivets	1 421						
Meubles en fer	134						
Ouvrages en tôle, etc.	1 342						
Câbles en cuivre	1 706						
Ouvrages en cuivre	1 238						
Etain en feuilles	219						
Aluminium brut	21 906						
— en barres, tôle, rondelles etc.	6 224						
Ouvrages en aluminium	7 557						
Orfèvrerie et argenterie, bijouterie	472						
Machines et véhicules							
Chaudières à vapeur, appareils pour cuire Locomotives	3 448						
Machines pour la filature, le retordage — pour le tissage	10 892						
— à tricoter, remaillages — pour l'imprimerie	12 121						
— pour l'agriculture — dynamo-électriques	1 931						
Machines pour la fabrication du papier, pour la tannerie, l'appâtage, etc. — pour la minoterie	14 547						
Moteurs hydraul., pompes Machines à vapeur	578						
Motors à gaz, à huile et à benzine	851						
Machines-outils — pour la fabrication de substances alimentaires	9 861						
Carles et garnitures de carles	375						
Camions, châssis etc.	1						
Aéronefs	81						
Montres							
Mouvements finis	1 060 239						
Boîtes de montre: en métal commun — en argent	540 204						
— plaquées or — en or ou platine	4 194						
Montres de poche avec boîtes: — en métal commun — en argent	747 296						
— en or	30 354						
Chronographes	30 354						
Montres-bracelets avec boîtes: — en métal commun — en argent	1 919 681						
— en or ou platine	19 244						
Chronographes, montés sur bracelets	60 426						
Montres pour automobiles	13 005						
Autres montres	57 305						
Indigo	19 727						
Instruments et appareils							
Instruments et appareils électriques	6 088						
Photographes, cinématographes, plaques de graphones, etc.	742						
Produits chimiques et couleurs							
Préparations chim.-pharmac.	3 370						
Parfumeries, etc.	1 242						
Carbure de calcium	25 506						
Percarbonate, persulfate, etc.	6 062						
Sels de soude	573						
Acétone, pyridine, etc.	1 723						
Camphre synthétique, etc.	161						
Substances tannantes	5 054						
Celle pour colorantes, colorants	4 871						
Couleurs d'aniline	20 675						
Indigo	1 894						

Mitteilungen — Communications — Comunicazioni

Wiedereröffnung des Zollamtes St. Moritz

(Mitgeteilt.) Das Gepäckzollamt St. Moritz (Engadin) wird in der nächsten Sommersaison vom 20. Juni bis 10. September 1936 wieder geöffnet sein.

Während dieses Zeitraumes können aus dem Auslande eingehende, nach St. Moritz bestimmte Sendungen von Reiseeffekten, Unzugs-, Aussteuer- und Erbschaftsgut, an der Grenze im Transit zur Zollbehandlung nach genannter Empfangsstation abgefertigt werden. 118. 22. 5. 36.

Réouverture du bureau de douane de St. Moritz

(Communiqué.) L'office douanier pour l'expédition des bagages à St. Moritz (Engadine) sera ouvert pendant la prochaine saison d'été du 20 juin au 10 septembre 1936.

Les envois d'effets de voyageurs, de déménagement, de succession et les trousseaux provenant de l'étranger, pourront, pendant cette période, être expédiés en transit sur ce bureau. 118. 22. 5. 36.

Polen — Kontrolle der Warenausfuhr

Im polnischen Gesetzblatt, Nr. 37 vom 11. Mai ds. J., ist eine Verordnung über die Kontrolle der Warenausfuhr nach dem Auslande und der Freistadt Danzig erschienen.

Danach sind die Exporteure in Polen verpflichtet, der Kommission für Warenverkehr jede Ausfuhr von Waren nach dem Auslande und der freien Stadt Danzig zwecks Erlangung einer Valuta-Bescheinigung anzumelden. Diese Bescheinigung ist der Zollbehörde oder dem an der Grenze gelegenen Kontroll-Finanzamt vorzuweisen. 118. 22. 5. 36.

Polen — Devisenkontrolle

Gemäss Zeitungsmeldungen hat der polnische Devisenausschuss bekanntgegeben, dass die Vertreter und Kommissionäre der ausländischen Firmen berechtigt sind, ohne besondere Ermächtigung Forderungen der von ihnen vertretenen Auslandsfirmen einzuziehen, die Konten dieser Firmen in ihren Büchern zu führen und zulasten dieser Konten im Inland Auszahlungen vorzunehmen. Dagegen ist für den Transfer der in Polen einkassierten Gelder nach wie vor eine besondere Bewilligung notwendig. Es wird darauf hingewiesen, dass die vorstehende Ermächtigung nur für diejenigen Vertreter und Kommissionäre gilt, die bei den zuständigen Industrie- und Handelskammern ordnungsgemäss eingetragen sind. 118. 22. 5. 36.

L'activité commerciale à la réunion anniversaire de la Foire Suisse en 1936

(Comm.) La courbe ascendante marquée par la participation et la fréquentation de la Foire Suisse d'Echantillons s'est continuée cette année-ci également. L'effectif des exposants au nombre de 1248 à la Foire anniversaire a dépassé celui de l'année dernière. Parmi les sections qui ont le plus largement contribué à cette belle participation, la Foire de Machines-Outils, le groupe des articles de ménage, celui de la chimie et de la pharmacie ainsi que celui des textiles avec le Salon de la Mode peuvent revendiquer la première place.

Le chiffre des visiteurs avec un total de 156,683 cartes d'entrée prises à l'avance ou retirées aux guichets est aussi en progression constante. La fréquentation aux jours de visite publique s'est maintenue au niveau de l'année précédente, l'affluence ayant été comparativement beaucoup plus forte durant la semaine alors que la Foire se déroule en pleine activité commerciale. En dépit de toutes les difficultés auxquelles se heurtent les voyages, l'étranger a envoyé, contre toute attente, un fort contingent de visiteurs. 21 Etats européens et 13 pays d'outre-mer se sont fait représenter à la Foire de cette année par 1330 visiteurs, 778 d'entre eux étant des acheteurs ou intéressés commerciaux. Les deux pays voisins, la France et l'Allemagne, sont de nouveau en tête avec les plus forts contingents de visiteurs; viennent ensuite l'Autriche, l'Italie, la Hollande, la Tchécoslovaquie, la Grande-Bretagne, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Hongrie, la Belgique, etc.

Devantant la minutieuse enquête officielle, une consultation a été faite, comme les années précédentes, auprès des exposants pour connaître

leurs premières impressions sur la Foire.

Les réponses sont rentrées nombreuses malgré le peu de temps dont disposaient les exposants et l'animation des derniers jours. Elles permettent dès à présent de se faire une idée assez exacte de l'activité et des résultats commerciaux réalisés à la Foire anniversaire.

Encore que la gravité toujours croissante des temps se traduise dans les réponses données, 73 % d'entre elles attribuent la note bonne et même très bonne à l'impression générale laissée par la Foire Suisse de cette année. Parmi les exposants qui prirent déjà part à la Foire de l'année dernière, 64 % estiment que par rapport à celle-ci leur impression est meilleure, voire très bonne. Dans les deux catégories, il n'est que 5 % des exposants qui ne sont pas du tout satisfaits de la Foire.

70 % des exposants ayant répondu à la demande qui leur était posée concernant la fréquentation de la Foire dans leur branche signalent que leur clientèle a visité la Foire dans une bonne et même très bonne proportion. 3 % seulement déclarent que la fréquentation a été nettement insuffisante ou même mauvaise.

Dans les réponses données à la question relative à la conclusion d'affaires directes à la Foire, il est fait maintes fois allusion à la réduction du pouvoir d'achat en Suisse. Ceci explique déjà pourquoi 40 % seulement des réponses signalent la conclusion de bonnes ou même très bonnes affaires. Parmi les exposants d'ailleurs qui n'annoncent pas ou peu d'affaires, plusieurs relèvent que la participation à la Foire n'a pas été stérile pour eux d'autant plus qu'ils ne prennent souvent part à la manifestation que dans un but de propagande ou de notoriété. Le fait que 90 % des réponses qualifient de bonne et même très bonne la portée publicitaire de la Foire prouve à quel point cette institution est appréciée comme instrument de réclame. On souligne bien souvent qu'il est nécessaire pour lancer un nouvel article sur le marché de l'exposer à la Foire. C'est bien souvent que revient la réponse: « Nous exposons pour la première fois, mais nous reviendrons. » On fait remarquer aussi que la visite de la Foire sert aux représentants de la petite et de la grosse industrie à s'orienter à fond sur ce qui se fait dans leur branche et même sur les plus petites questions d'améliorations techniques. Dans l'esprit des principes que la Direction de la Foire cherche à inculquer à ses exposants, ces derniers constatent eux-mêmes dans leur réponse qu'en préparant minutieusement la Foire ils concourent largement à amener des intéressés de la branche à leur rendre visite. En résumé, l'on peut dire que le tiers des réponses des exposants attribue la note I à la portée publicitaire de la Foire.

Voici maintenant quelques impressions concernant

les différents groupes et sections professionnelles.

Les groupes techniques ont trouvé à la Foire une demande en partie très soutenue. C'est le cas en particulier pour les fournitures industrielles, la mécanique de précision, ainsi que pour les appareils à gaz, le chauffage et les installations sanitaires. La section des machines, elle aussi, a enregistré des résultats appréciables. Par suite de la situation difficile qui règne dans le bâtiment, la Foire de la Construction a naturellement marqué une régression sur l'année dernière, ce que laissent d'ailleurs apparaître les réponses données dans ce groupe. En revanche, les groupes de l'ameublement, des installations de bureaux et de magasins, des articles de ménage, du papier et articles en papier, des articles de sport et jouets ont eu une bonne fréquentation et ont bien travaillé, tant au point de vue des affaires traitées que des relations nouées. L'important groupe de l'industrie électrique, de nouveau bien revêtu, s'est maintenu au niveau de l'année dernière. Le groupe des textiles et notamment aussi le Salon de la Mode ont vu accourir une affluence particulièrement nombreuse, ce qu'il faut attribuer en bonne partie à la présentation extrêmement avantageuse du Salon de la Mode. Ce groupe annonce toutefois d'un peu moins bonnes affaires que l'année dernière.

Par ailleurs, les symptômes d'amélioration enregistrés l'année dernière déjà dans l'industrie horlogère semblent s'être encore accentués à la Foire de 1936. On reconnaît de façon générale que la demande étrangère, celle d'Allemagne entre autres, a été très forte et qu'elle aurait été certainement plus importante n'étaient-ce les difficultés résultant des régimes de clearing, de compensation et de contingentement.

On relève dans le groupe « Inventions et brevets » que la Foire a eu, aussi bien pour les inventeurs que pour les fabricants, un très gros retentissement publicitaire et que cette section est susceptible d'extension.

La Foire du Meuble (section de gros), à l'opposé du groupe général de l'ameublement et de celui des installations de bureaux et de magasins, a passé quelque peu à l'arrière plan, affectée qu'elle est, elle aussi, par l'incidence des conditions actuelles.

Les groupes des instruments de musique, des arts appliqués et des moyens de transport, ainsi que celui de la pharmacie et de la chimie se sont montrés très actifs.

C'est ainsi que la Foire Suisse d'Echantillons, marché de gros de la production industrielle suisse, a pris, dans cette année jubilaire également, l'ampleur d'une fête d'un très grand caractère. Une fois de plus l'économie nationale a prouvé au pays et au monde entier que

la nation suisse, étroitement unie dans le travail,

était fermement résolue à mettre en œuvre jusqu'à ses dernières forces pour défendre honorablement le rang auquel elle peut prétendre dans la lutte économique.

Une fois de plus, la Foire Suisse d'Echantillons a démontré, comme elle l'a déjà fait dans des jours meilleurs, qu'elle restait, indépendamment de toute influence extérieure, l'organisme nécessaire, capable d'accomplir fidèlement et utilement la mission qui lui est dévolue dans le rouage économique du pays.

La réunion de 1936 ajoute un fleuron de plus à l'actif de la Foire Suisse. Elle marque un nouveau jalon dans le ferme et constant essor de cette institution. 118. 22. 5. 36.

Postüberweisungsdienst mit dem Ausland — Service international des virements postaux

Unrechnungskurse vom 22. Mai an — Cours de réduction dès le 22 mai

Belgien Fr. 52.45; Dänemark Fr. 69. —; Danzig Fr. 58.50; Deutschland Fr. 124. —; Frankreich Fr. 20.43; Italien Fr. 24.45; Japan Fr. 91. —; Jugoslawien Fr. 7.15; Luxemburg Fr. 13.12; Marokko Fr. 20.43; Niederlande Fr. 209.40; Oesterreich Fr. 57.80; Polen Fr. 58.30; Schweden Fr. 79.55; Tschechoslowakei Fr. 12.87; Tunesien Fr. 20.43; Ungarn Fr. 89.95; Grossbritannien und Irland Fr. 15.40.

Die Anpassung an die Kursschwankungen bleibt vorbehalten. — L'adaptation aux fluctuations des cours demeure réservée.

Redaktion — Rédaction:

Handelsabteilung des eidg. Volkswirtschaftsdepartements in Bern.
Division du commerce du département fédéral de l'économie publique à Berne.

Municipalité de Sion

Tirage au sort

A. de 19 obligations de l'emprunt 4 % de 1901.

B. de 43 obligations de l'emprunt 4 % de 1932.

Par tirage au sort effectué par le Conseil communal en séance du 15 courant, les obligations suivantes sont sorties pour être remboursées.

4 % 1901 — Date du remboursement: 1^{er} juillet

62	79	96	114	134	139	186	195	220	247	278
294	298	362	367	406	420	464	466			

Les n° 224—268 et 302, sortis précédemment n'ont pas encore été présentés au remboursement. 1397

Emprunt 4 % 1932 — Date du remboursement: 30 juin 1936

38	53	66	97	99	120	126	199	239	248	259	290	291
297	298	299	306	327	364	420	563	585	612	613	726	760
762	763	765	766	770	902	906	907	914	927	933	976	983
1022	1082	1085	1154									

Sion, le 16 mai 1936.

L'administration communale, Sion.

Bielerseedampfschiffsgesellschaft

Die Aktionäre der Gesellschaft werden hiermit zur

ordentlichen Generalversammlung

auf Samstag, den 6. Juni 1936, um 15.30, ins Kurhaus auf der St. Petersinsel eingeladen. 1416

Verhandlungsgegenstände:

1. Jahresbericht und Jahresrechnung pro 1935.
2. Décharge-Erteilung an die Verwaltungsorgane.
3. Verschiedenes.

Der Jahresbericht und die Jahresrechnung, die Bilanz, die Gewinn- und Verlustrechnung und die Revisorenberichte liegen im Bureau der Verwaltung, Badhausstrasse 32 in Biel, zur Einsichtnahme auf. Dasselbst kann auch der gedruckte Geschäftsbericht bezogen werden.

Die Aktionäre geniessen am 6. Juni Gratisfahrt auf allen Schiffen der Bielerseedampfschiffsgesellschaft.

Biel, den 18. Mai 1936.

Der Verwaltungsrat.

Auch Ihnen bietet das neuzeitliche, verbilligte und bewährte System der direkten Einholung Ihrer Auskünfte auf alle Plätze der Schweiz zu Fr. 1.— plus Freicourter durch den

Kreditschulz-Verband Burgdorf

wirkliche Vorteile. — Zuverlässige Berichterstattung aus den gleichen Quellen wie beim alten, teuren System, dazu weil direkt, rascher, gültiger und rechtlicher Inkasso auf alle Orte der Schweiz durch die Inkasso-Abteilung zu sehr günstigen Bedingungen. Prospekte und Referenzlisten zur Verfügung. Machen Sie unverbindlich einen Versuch. Tel. 180.

PATENTE

Modelle, Muster, Marken etc. in allen Ländern

Naegeli & Co., Bern

Patentanwälte, Bundesgasse 16 9-1

Fett verlieren und Kraft gewinnen!
Nicht mit Rohkuren, sondern durch individuell angepasste Kurelemente erzielen wir dauerhafte Erfolge. Deshalb Schrift Nr. 021 verlangen.

Sennrich
KURANSTALT DEGERSEHEIM

Öffentliches Inventar — Rechnungsruf

Wer an dem am 11. Mai 1936 verstorbenen

Johannes Straumann - Wirth

geb. 1868, von und in Ziefen (Basel), Inhaber der im Handelsregister eingetragenen Einzelhandelsfirma Straumann Johannes, Sohn, Weinhandlung in Ziefen, wegen Schulden, Bürgschaften oder irgend etwas anderem, eine rechtmässige Anforderung zu machen hat, wird anmit aufgefordert, solche bis zum 2. Juli 1936 unter Angabe der Beweismittel der unterzeichneten Amtsstelle schriftlich einzugeben. In der gleichen Frist haben solche, die Vermögen des Erblassers in Händen haben oder ihm schuldig sind, dies bei derselben Stelle anzumelden bzw. abzuliefern. Anderweitige Ablieferung ist rechtsungültig.

Liestal, den 20. Mai 1936.

Bezirksschreiberei Liestal.

LAUSANNE

Bénéfice d'inventaire

de la succession de

Anthelme-Ernest-Willen Boucher,
de Paudex, ingénieur, domicilié les Passiaux, à Prilly-Chasseur, près Lausanne, décédé le 19 avril 1936. Délai au samedi 27 juin 1936 pour les productions des créanciers au Greffe du Tribunal civil du district de Lausanne (intervention sur papier timbré de 50 cts. si le montant dépasse 100 fr.) et pour les déclarations des débiteurs au Greffe de l'Etat du cercle de Romanel.

Lausanne, le 20 mai 1936. 1408

A.-G. für Elektrophysikalische Heilanstalt - Elektrosanum in Zürich

Bekanntmachung

Die Aktiengesellschaft „A.-G. für Elektrophysikalische Heilanstalt-Elektrosanum“ in Zürich, hat sich gemäss Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung vom 12. März 1936 aufgelöst und tritt in Liquidation. Die Gläubiger der genannten Gesellschaft werden dadurch aufgefordert, ihre Ansprüche dem unterzeichneten Liquidator anzumelden.

Der Liquidator:

Dr. jur. A. Reichstein, Rechtsanwalt, Pelikanstrasse 11, Zürich 1.

Steiermärkische Elektrizitäts-Gesellschaft

Einladung

zu der am 23. Juni 1936, um 15.30 Uhr, im Gesellschaftsbureau in Graz, Annenstrasse Nr. 75, stattfindenden

ordentlichen Generalversammlung der Steiermärkischen Elektrizitäts-Gesellschaft

TAGESORDNUNG:

1. Rechenschaftsbericht und Vorlage der Bilanz für das Geschäftsjahr 1935.
2. Bericht der Rechnungsrevisoren.
3. Beschlussfassung über die Verwendung des Geschäfts-Ertragnisses und über die Entlastung des Verwaltungsrates.
4. Wahl in den Verwaltungsrat.
5. Wahl der Rechnungsrevisoren und Festsetzung des Entgeltes derselben.

Zur Beschlussfähigkeit der Generalversammlung ist die Vertretung von mindestens einem Fünftel des emittierten Aktienkapitals erforderlich.

Die p. t. stimmberechtigten Aktionäre werden unter Hinweis auf die §§ 34, 35 u. 36 der Gesellschaftsstatuten aufgefordert, spätestens bis inklusive 13. Juni 1936 ihre Aktien samt Coupons (je 10 Aktien geben das Recht auf eine Stimme) beim Schweizerischen Bankverein in Basel, Zürich, St. Gallen, Genf oder Lausanne, oder bei der Schweizerischen Elektrizitäts- und Verkehrsgesellschaft in Basel, oder bei der Bankfirma Dreyfus Söhne & Cie. in Basel, oder bei der Bankfirma A. Sarasin & Cie. in Basel, oder in der Wechselstube der Steiermärkischen Escomptebank in Graz oder in der Wechselstube der Mereurbank in Wien, zu hinterlegen.

Die Legitimationskarten werden seitens dieser Erlagstellen ausgefolgt.

Graz, den 14. Mai 1936.

(569-23 Q) 1404 i

Der Verwaltungsrat.

Holding Ed. Laurens S.A. Bâle

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

qui se tiendra le mardi 9 juin 1936, à 11 heures, au siège social, 90, rue Franche, à Bâle.

Rapport du conseil et présentation des comptes pour l'exercice clos le 30 avril 1936. Rapport du commissaire des comptes. Approbation de ces rapports et décharge au conseil et au commissaire. Propositions du conseil. Nominations statutaires. Divers.

Le bilan, compte de profits et pertes, ainsi que le rapport du commissaire des comptes sont à la disposition de MM. les actionnaires, au siège social, à partir du 2 juin 1936.

Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées contre dépôt des actions aux domiciles suivants jusqu'au 2 juin 1936: Soc. Arne Ed. Laurens, Extension Suisse, à Genève; Banque Commerciale de Bâle, à Bâle; Société de Banque Suisse, à Bâle, ainsi qu'à tous autres sièges, succursales et agences de ces banques.

1409

Société des Forces Motrices de la Grande-Eau

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

pour le jeudi 4 juin 1936, à 14 hs. 45, au Grand Hôtel de Territet, Territet-Montreux.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport du conseil d'administration.
2. Rapport des commissaires-vérificateurs des comptes.
3. Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports.
4. Nomination des commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1936.
5. Propositions individuelles.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au mardi 2 juin 1936, à 18 heures, à MM. les actionnaires justifiant de la propriété de titres, par le bureau de la Société, à Clarens.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des vérificateurs des comptes sont à la disposition de MM. les actionnaires dès le lundi 25 mai 1936 au siège de la Société, à Clarens, où ils pourront aussi se procurer des exemplaires du rapport du conseil d'administration.

Clarens, le 16 mai 1936.

(26943 L) 1398 i

Au nom du Conseil d'administration,

Le Président: Ernest Mauton. Le Secrétaire: Louis Mercanton.

1/3 Farbbänder Fr. 1.15

TRI-ERGON A.-G. ZÜRICH

PREIS Löwenstr. 11, Tel. 51.464

Handels- & Rechts-Auskünfte

Renseign. commerc. & juridiq.

Aarau: Sandmeier, Adv. Ink. Bellinzona: R. Eusebio, Adv. Ink. Inf. Tel. 612. Bern: Gläubigerschutz-Verb., Bürgerhaus, Ink. u. Ausk. Lugano: Dr. Pozzi & Dr. Flatisch, Adv. & Not. T. 23.252 Luzern: Balmer-Ott, Sachwalter.

Fr. Widmer, Inf. Ink.

Otten: Eugen Nagel, Treuhand-Notariat, Tel. 3634.

St. Gallen: Max Baumann, Rechts- u. Incassobureau.

Wohlen (Aarg.): Schmidl A. & M., Notariat, Inkasso.

Patente

in allen Ländern durch

J. Späth, Ing.

Zürich, Limmatquai 92,

Tel. 29.585 2139

Kommerzielle Anzeigen

haben den besten Erfolg im Schweiz. Handelsamtsblatt

Graubündner Kantonalbank

(Staatsgarantie)

Wir sind Abgeber gegen bar und in Konversion al pari von:

4% Obligationen unserer Bank

auf 2½ oder 4½ Jahre fest und nachher gegenseitig auf 6 Monate kündbar, oder 6 Jahre fest, rückzahlbar ohne Kündigung. 1225 Einzahlungen können spesenfrei bei unserem Hauptsitz in Chur, bei unsern Agenturen und Korrespondentenstellen, sowie auf unser Postcheck-Konto X. 216 erfolgen.

Chur, 30. April 1936.

Die Direktion.

Kundmachung

Zwecks Umtausches der alten Obligationen gegen die auf Grund des mit den Beschlüssen des Handelsgerichtes Wien vom 20. Juli und 22. Oktober 1935 genehmigten Abkommens zur Ausgabe gelangenden neuen Obligationen und Besserungsscheine (variable Obligationen) sind die alten Obligationen samt Kuponbogen mit Kupon 1. Juli 1936 in Begleit eines Nummernverzeichnisses in doppelter Ausfertigung beim Bankhaus Blankart & Cie., Zürich, Stadthausquai 7, oder bei der Oesterreichischen Creditanstalt - Wiener Bankverein, Wien I., Schottengasse 6/8, in der Zeit vom 2. Juni bis 2. September 1936 einzureichen.

Die Kuponfälligkeit vom 1. Juli 1936 wird nur mehr gegen Vorlage der neuen Kupons honoriert.

Wien, am 22. Mai 1936.

A. E. G.-Union
Elektrizitäts-Gesellschaft.

Société Romande d'Electricité

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

assemblée générale ordinaire

pour le jeudi 4 juin 1936, à 15 h. 15, au Grand Hôtel de Territet, Territet-Montreux.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport du Conseil d'administration.
2. Rapport des commissaires-vérificateurs des comptes.
3. Discussion et votation sur les conclusions de ces rapports.
4. Nomination des commissaires-vérificateurs pour l'exercice 1936.
5. Propositions individuelles.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au mardi 2 juin 1936, à 18 h. à MM. les actionnaires justifiant de la propriété de titres, par le bureau de la Société, à Clarens, ainsi qu'à la direction de la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne et au Siège de Vevey de la Banque Fédérale S. A.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des vérificateurs des comptes sont à la disposition de MM. les actionnaires, dès le lundi 25 mai 1936, au siège de la Société, à Clarens, où ils pourront aussi se procurer des exemplaires du rapport du Conseil d'administration.

Clarens, le 16 mai 1936.

Au nom du Conseil d'administration,

Le Président: Ernest Mauton. Le Secrétaire: Louis Mercanton.